

## Comment y participer ?

Chaque enseignant dispose d'un capital de 12 jours par an, pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence (modèle ci-dessous), un mois au moins avant la date prévue du stage.

**Autorisation d'absence à déposer auprès du Chef d'établissement avant le 26 février dernier délai**

### MODÈLE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(A reproduire à la main, à déposer ou à envoyer dans votre établissement au moins 1 mois à l'avance)

Nom, Prénom-Grade et Fonction  
Etablissement

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles S/C de M : (1)

Conformément aux dispositions : de la loi n°84-16 du 11.01.84 (art.34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **26 mars** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroule à **Arcueil**

Il est organisé par le Secrétariat Académique du Snes, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O du 5.293)

Signature

(1) : Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

## STAGE DE FORMATION SYNDICALE

MARDI 26 MARS 2013

A la section académique du SNES Versailles  
3, rue Guy Gouyon du Verger— 94112 Arcueil cedex  
(RER B : Arcueil-Cachan)

### QUELLE ENTREE DANS QUEL METIER ? + MUTATIONS INTRA

Après un premier stage en novembre portant sur le statut et la carrière, le SNES Versailles propose aux stagiaires un stage pour aborder le métier d'enseignant aujourd'hui.

9h30-12h30

#### Quelle entrée dans quel métier ?

Il s'agit lors de cette matinée de tirer un premier bilan avec vous de ces 6 premiers mois de stage, de faire le point sur vos critiques, sur vos attentes. A partir de vos témoignages nous débattons ensemble des revendications à porter pour l'amélioration de vos conditions de stage et de l'actualité du dossier Formation des maîtres (choix du ministre). Nous présenterons les propositions du Snes et de la FSU en matière de formation des enseignants.

Nous pourrions également aborder à nouveau la titularisation si nécessaire (en fonction de vos besoins).

14h-17h

#### Mutations intra

**En tant que futur titulaire de la Fonction Publique d'État à la rentrée prochaine, vous devez participer obligatoirement au mouvement national afin d'obtenir votre premier poste. C'est une étape importante dans votre vie professionnelle et personnelle. Elle relève du droit au poste et à une affectation conforme à votre qualification qui est l'une des garanties fondamentales inscrites dans le statut des fonctionnaires, au même titre que la garantie d'emploi, le droit à carrière...**

Si la prise du premier poste cristallise aujourd'hui de nombreuses angoisses, c'est à cause de choix politiques successifs qui ont considérablement dégradé les conditions de première affectation des néo-titulaires et la mobilité de l'ensemble des personnels : mise en place du mouvement déconcentré ; suppressions massives d'emplois (près de 54 000 postes dans le second degré depuis 2003), diminuant d'autant les possibilités de mutation ; poursuite de la politique de blocage des postes : stagiaires et admissibles au concours transitoire ...

**Les commissaires paritaires du SNES vous présenteront les règles du mouvement, les types de vœux, les éléments de barème. Ils vous informeront en toute transparence, vous conseilleront dans la formulation raisonnée et consciente de vos vœux.**

### Coupon réponse à retourner :

- de préférence par mail à [stages@versailles.snes.edu](mailto:stages@versailles.snes.edu)

- ou par courrier à : SNES VERSAILLES 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex.

Nom, Prénom :

Catégorie :

Établissement :

Ville :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mél :

**Participera au stage du mardi 26 mars à Arcueil.**

**Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur le site [ww.versailles.snes.edu](http://ww.versailles.snes.edu)**